



Le plan

The map
Der plan

CANET *tu nous plais toute l'année !*
EN ROUSSILLON www.ot-canet.fr

- Office de Tourisme
Tourism Office / Volkstourismusamt
- Point Info - Été
Tourist Office in Summer
Touristenbüro im Sommer
- Port
Hafen / Seefahrt
- Hôtels
Hotels / Hotels
- Résidences de tourisme
Holiday residences / Ferienresidenzen
- Campings
Camping sites / Campingplätze
- Agences immobilières
Real estate agencies / Immobilien
- Parkings
Parks / Parkplätze
- Arrêts de bus
Bus stops / Bushaltestellen
- Aquarium
Aquarium / Aquarium
- Théâtre
Theatre / Theater
- Médiathèque
Media library / Mediathek
- Galerie des Hospices
Art Gallery / Kunstgalerie
- Piscine
Swimming pool / Schwimmbad
- Château Vicomtal
Castle / Schloss
- Chenaux planche à voile
Canal windsurfing / Fahrten von Windsurfern
- Kite surf
Kite surf / Kite surf
- Tennis
Tennis court / Tennisplatz
- Pistes cyclables
Cycle path / Fahrradweg
- Postes de secours
Rescue post / Notstation
- Mairie
City Hall / Rathaus
- Poste
Post Office / Post
- Écoles, collège et lycée
Educational establishments / Lehranstalt
- Églises
Churches / Kirche
- Cimetières
Cemetery / Friedhof

Office de Tourisme
1, bis avenue de la Méditerranée • BP22 • 66140 Canet-en-Roussillon • France
Tél. : +33(0)4.68.86.72.00 / Fax : +33(0)4.68.86.72.12 • Courriel : infos@ot-canet.fr / www.ot-canet.fr

Saison : Accueil ouvert 7j/7, de 9h à 19h sans interruption
Hors saison : ouvert du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier
Dimanche et jours fériés : ouvert de 9h30 à 12h30 (de janvier à mars et novembre-décembre)
ouvert de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h (d'avril à juin et septembre-octobre)

Rejoignez Canet Tourisme sur Facebook



Sentier de découverte
Village de Pêcheurs
Mar Estang
Centre de Thalasso
Promenade de la Côte Radieuse
Promenade de la Côte Vermelle (n° pairs)
Aire de jeux
Plage du Lido
Plage Mar Estang
Plage Sud
Plage de la Marenza
Plage du Grand Large
Plage Centrale
Plage du Roussillon
Plage de la Jetée
Plage du Sardinal

